



Repas du 11 novembre



Ce moment festif (banquet, animation musicale, ...) est offert aux habitants de Maillé, en résidence principale et âgés de plus de 68 ans.

Toutefois, les personnes souhaitant y participer et n'ayant pas l'âge requis, peuvent s'inscrire auprès de la mairie (0247652471 ou secretariat@maille.fr) Le prix du repas est de 35.00 €. Les inscriptions doivent être réalisées avant le 25 octobre. Conformément aux conditions sanitaires en vigueur, le pass sanitaire sera obligatoire.

Jeux pour les enfants :

La rénovation des jeux pour enfants est en cours de réalisation par l'équipe municipale, aux Rajeaux et au Clos du Parc.

Maillé en fête 2021 :



Vous retrouverez, dans le prochain bulletin municipal, un article sur la fête des 3 et 4 juillet derniers avec les réponses aux quizz sur l'histoire et les monuments de la commune ainsi que sur la randonnée d'orientation.

D'ores et déjà, la municipalité tient à remercier les bénévoles qui ont œuvré tout au long de la manifestation et qui ont participé largement à la réussite de ces deux jours de fête.

Nous invitons tous les bénévoles, ayant participé à cette manifestation, le 26 novembre 2021 à 19 h 30 à la salle polyvalente pour un moment de partage et de convivialité autour d'un repas champêtre et au cours duquel nous pourrions faire un bilan de la fête et préparer les projets pour 2022.

Maillé a des talents !

Découverte par le nombreux public pendant Maillé en fête 2021, la fête communale tenue les 3 et 4 Juillet derniers, et comme proposé à cette occasion par le maire, la jeune Inès et sa voix envoûtante, se produira dans notre salle polyvalente en décembre.



Variété traditionnelle française et anglo-saxonne, guitare voix, piano et ukulélé, au programme des deux concerts programmés le samedi 11 décembre à 21h00 et le dimanche 12 décembre à 15h30. En première

partie le groupe "Plus Que Ça", musiques douces, françaises et rockmantiques des années 60/70.

Retenez d'ores et déjà ces dates, nous reviendrons vers vous prochainement avec plus de détails.

Rappel du Smictom :



Les ordures ménagères sont collectées exclusivement en bacs délivrés par le SMICTOM. Les particuliers et les professionnels doivent

impérativement contacter le SMICTOM pour récupérer leur(s) bac(s). Sans validation du SMICTOM, aucun bac ne sera délivré. Tél. : 0 800 196 595

L'association l'Automne de la vie :



Après plusieurs mois d'inactivité par la crise sanitaire, l'Automne de la Vie a repris les activités.

A la rentrée de septembre, les adhérents ont apprécié de se retrouver pour reprendre

jeux de cartes et scrabble.

Venez nous rejoindre à la salle associative, chaque 2ème et 4ème jeudi de chaque mois, pour participer aux animations ou en proposer de nouvelles.

Enquête statistique sur les technologies de l'information et de la communication :



L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 11 octobre au 11 décembre 2021 une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication. Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile). Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le numérique, c'est pas automatique ! Et si ça le devenait ?



Pour faire suite aux ateliers numériques de septembre 2021, « **Maillé à livre ouvert** », en partenariat avec le CEFIM, et avec le soutien de La Direction Déléguée

du Livre et de la Lecture Publique de Touraine et de la DRAC Centre Val de Loire, a le plaisir de vous proposer des **animations supplémentaires gratuites autour du numérique** :

1. **Un 5^{ème} atelier : Le 19 octobre 2021 de 10h à 12h** à la Salle associative de Maillé. Atelier animé par le CEFIM pour 9 adultes.
3. **Une conférence/débat pour savoir « Utiliser internet avec prudence ».** Le 18 novembre 2021 à partir de 19H00 à la Salle des Fêtes de Maillé. Une sensibilisation et une information aux pratiques dangereuses : réseaux sociaux, harcèlement sur internet, hameçonnage par mail et téléphone, arnaques en ligne Un débat animé par un formateur du CEFIM pour 40 personnes
4. **Des ateliers numériques mensuels sur 2021/2022** : Pour répondre à vos besoins de formation, des ateliers mensuels animés par la DDLLP sont en préparation. Quelles thématiques souhaitez-vous voir aborder ?

5. Merci de nous indiquer vos préférences parmi les thèmes suivants : découverte d'un ordinateur portable ; créer et bien utiliser une boîte mail ; les outils collaboratifs Google : le drive et Google Photos ; découvrir des outils en ligne libres et éthiques ; la visioconférence ; créer et configurer son profil facebook ; CANVA : créer des visuels pour son utilisation perso ou pro (affiches, CV...) ; les démarches administratives en ligne : se créer un compte France connect, AMELI ; les sites internet du quotidien (doctolib, leboncoin, googlemaps...) etc

Ces moments d'échanges sont ouverts à tous.

Le pass sanitaire est obligatoire pour les plus de 12 ans.

Et cet automne, la bibliothèque c'est aussi : la reprise de la **lecture aux classes de CP et CE1 de l'Ecole de Maillé**, et **la participation au festival « Plumes d'Afriques »**, rencontres autour des expressions littéraires et artistiques d'Afrique francophones.

Vous avez envie de vous investir dans la vie locale, vous aimez lire, la musique ou les films, vous souhaitez rencontrer du monde, avez envie d'animations, d'échanges ... **Venez rejoindre notre équipe de bénévoles**, à votre rythme, selon vos disponibilités et vos envies. Nous avons besoin de bénévoles pour la lecture aux classes et vous proposer des animations. On vous attend !

Renseignements et inscriptions au :

2 rue du 25 août 37800 MAILLE.

Mail : bibliotheque@maille.fr

Vendredi 16h/18h et Samedi 10h/12h au 02.47.65.37.56.

Dépôts sauvages de déchets :



Les colonnes de tri sont destinées, l'une au papier, l'autre au verre. Tous les autres déchets doivent être déposés en déchetterie.

Tous les déchets déposés à côté des colonnes de tri ne sont pas collectés par le Smictom. C'est l'agent communal qui est contraint de les ramasser, alors que ce n'est pas sa mission. Merci de ne pas déposer vos déchets à proximité des colonnes lorsque celles-ci sont pleines. Ceci est considéré comme un dépôt sauvage illégal de déchets et peut faire l'objet d'une amende.